

PORT-VENDRES EXPRESS

JUIN 2021

COMME UN AIR DE LIBERTÉ !

Page 1

**VISITES GUIDÉES
DU FORT DE LA
BATTERIE 500**

Page 1

**ÉLECTIONS
DÉPARTEMENTALES
ET RÉGIONALES**

Page 2

SORTIR, S'ÉVADER

Page 3



www.port-vendres.com

Suivez-nous  



VILLE DE
PORT-VENDRES

Portus Veneris

COMME UN AIR DE LIBERTÉ !

Les musées, théâtres, cinémas et autres lieux culturels sont enfin autorisés à rouvrir leurs portes. Après plusieurs mois de fermeture, les programmations vont s'enchaîner, pour le plus grand bonheur des spectateurs. Depuis le 19 mai nous profitons des terrasses et, entre autres lieux culturels, de notre Ciné-Théâtre Le Vauban. Les autres étapes du déconfinement seront :

9 JUIN (ÉTAPE 3)

- Couvre-feu à 23h
- Assouplissement du télétravail
- Réouverture* des cafés et restaurants, tables de 6 personnes maximum
- Possibilité d'accueillir jusqu'à 5000 pers. dans les lieux de culture et les établissements sportifs (pass sanitaire)
- Réouverture* des salles de sport et élargissement de la pratique sportive aux sports de contact en plein air et sans contact en intérieur
- Réouverture* des salons et foires d'exposition, possibilité d'accueillir jusqu'à 5000 pers. (pass sanitaire)
- Accueil des touristes étrangers avec pass sanitaire

30 JUIN (ÉTAPE 4)

- Fin du couvre-feu
- Fin des limites de jauge selon la situation sanitaire locale dans les établissements recevant du public, maintien des gestes barrières et de la distanciation sociale
- Possibilité d'accéder à tout événement rassemblant plus de 1000 pers. en extérieur et en intérieur (pass sanitaire)
- Limite maximale de public présent adaptée aux événements et à la situation sanitaire locale
- Les discothèques demeurent fermées

**Les réouvertures sont conditionnées au respect de jauges et protocoles adaptés à chaque lieu et activité.*

RÉOUVERTURES À PORT- VENDRES :

- Le Ciné-Théâtre Le Vauban a réouvert ses portes le 19 mai, avec plusieurs films en sortie nationale. À partir du 9 juin, les horaires seront adaptés pour les séances du soir.
- Nouvel espace d'expositions, la Galerie du Pavillon des Arts, Cour de la Caserne du fer à cheval est ouverte. Plusieurs expositions vont se succéder (voir p.3).

VISITES PRIVÉES, GUIDÉES, DU FORT DE LA BATTERIE 500 - MADELOC

Site panoramique remarquable, le Fort de la Batterie 500 situé sur le flanc du massif de la Madeloc va reprendre vie en devenant «Observatoire de la Nature et de l'Espace». Propriété communale, l'avenir du Fort a été concédé à la SAS de M. Stéphane Plaquin qui en assure dorénavant l'exploitation. Il vous propose dès cette année une découverte de son environnement panoramique, de ses bâtiments militaires destinés à abriter le futur «Observatoire de la Nature et de l'Espace» appelé à devenir un lieu exceptionnel de rencontres, d'échanges, de découvertes et de détente, concept unique dans la Région.



Les visites (gratuites) ont lieu le dimanche après-midi à 15h ou 16h (groupes de 6 personnes maximum). **Réservation au 06 77 99 91 12 ou par Email : pvips@hotmail.fr**

INFOS TRAVAUX



Réfection de la voirie de l'Avenue Marius Demonte.



Réalisation du futur centre de randonnées (aile gauche de la gare, dans le cadre d'une convention avec la SNCF).



ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Les élections départementales se tiendront les 20 et 27 juin 2021, en même temps que les élections régionales. Les deux scrutins se dérouleront dans les trois bureaux de vote habituels :

- **Bureau n°1 : Hôtel de Ville**
8 Rue Jules Pams - Salle des mariages et salle du Conseil
- **Bureau n°2 : Centre culturel**
Place Castellane - Salle du rez-de-chaussée
- **Bureau n°3 : Ecole Maternelle**
Rue Aristide Briand - Salle de jeux

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h. Pour voter, vous devez vous présenter au bureau de vote indiqué sur votre carte électorale, muni obligatoirement de votre carte d'électeur et d'une pièce d'identité en cours de validité. Rappel : port du masque obligatoire.

VOTE PAR PROCURATION

Depuis le 17 juin 2020, le vote par procuration est ouvert à tout électeur, sans nécessité de justifier d'un motif particulier. Pour les prochaines élections :

- L'électeur qui donne procuration et celui qui vote à sa place doivent être inscrits sur les listes électorales de la même commune sans nécessairement être inscrits dans le même bureau de vote.
- Chaque mandataire peut disposer de deux procurations.

NOUVEAU : COMMENT PEUT-ON ÉTABLIR UNE PROCURATION ?

À compter du 6 avril 2021, la demande de procuration peut être formulée de deux manières différentes :

- Via la télé-procédure Maprocuration : celui qui donne procuration peut effectuer sa demande en ligne sur le site : www.maprocuration.gouv.fr
- Via un formulaire CERFA de demande de vote par procuration. Ce formulaire peut être soit téléchargé et imprimé, soit fourni et renseigné au guichet de l'autorité habilitée (gendarmerie). Le formulaire CERFA 14952*02 téléchargeable est disponible en ligne à l'adresse : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675

Celui qui donne procuration doit dans tous les cas se présenter personnellement devant une autorité habilitée (gendarmerie) et être muni :

- D'un justificatif d'identité admis pour pouvoir voter (par exemple : passeport, carte nationale d'identité, permis de conduire).
- Soit d'un formulaire CERFA papier de vote par procuration, soit de sa référence d'enregistrement à six chiffres et lettres s'il a effectué sa demande via la télé-procédure Maprocuration.

IMPORTANT !

La carte nationale d'identité et le passeport peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans.

OUVERTURE ET SÉCURITÉ DES PLAGES



Comme chaque année, l'ouverture des plages de Bernadi et Paulilles se fera le dernier samedi de juin soit le 26 juin.

PLUS DE SÉCURITÉ POUR NOS CÔTES ET CRIQUES

Après étude avec les services de la DDTM, de la Préfecture Maritime, de la gendarmerie maritime, le Parc Naturel Marin et de la Capitainerie, 3 Zones d'Interdiction aux Embarcations à moteur (ZIEM) vont être créées sur :

- La plage d'en Baux
- L'Oli
- La crique de la Mauresque

Sur ces zones, un balisage sera installé du 15 juin au 15 septembre pour veiller à la sécurité des baigneurs et plongeurs, mais également pour préserver les fonds marins et notamment la posidonie (espèce végétale marine méditerranéenne qui joue un rôle primordial dans l'équilibre de la faune marine et la préservation des espèces animales). Une ligne de flotteur interdira l'accès aux engins à moteurs, y compris les jets-skis. La baignade y est autorisée mais non surveillée.

Aller à Paulilles en bus : Ligne 540, trajet 11mn. Coût : 1€

CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ DU 19 MAI



Onze jeunes port-vendraises et port-vendrais se sont vu remettre à l'Hôtel de Ville leur première carte d'électeur, ainsi que le livret du citoyen, par le Maire et son adjoint Vincent Netti.

PORT- VENDRES PRATIQUE

Les horaires de la Navette : www.port-vendres.com/port-vendres-pratique/horaires-de-la-navette-urbaine



Scannez-moi !

Afficher les horaires directement sur votre smartphone

BIENVENUE/BENVINGUT

Pâtisserie Mi Casita, 15 Quai Forgas. Tél. : 06 27 65 70 67

SORTIR, S'ÉVADER

LA PROGRAMMATION DU PAVILLON DES ARTS, COUR DU FER À CHEVAL

Du Mardi 1^{er} au 13 juin 2021 :
Exposition Erika Magdalinski



VILLE DE PORT-VENDRES
Fêtes Catalanes

ART
EXPOSITION
Erika MAGDALINSKI
Lignes de Vénus

du 1^{er} au 13 Juin 2021
de 10h à 12h
et de 16h à 19h00

Galerie du Pavillon des Arts
Casernes du Fer à Cheval

Informations au 04 68 82 60 99 ou sur animation@port-vendres.com

Du 14 Juin au 27 juin 2021 :
Exposition Nathan Lopez Romero



VILLE DE PORT-VENDRES
Fêtes Catalanes

ART
EXPOSITION
Nathan LOPEZ ROMERO
La vie en short

du 15 au 27 Juin 2021
du Mercredi au Dimanche
de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

Galerie du Pavillon des Arts
Casernes du Fer à Cheval

Informations au 04 68 82 60 99 ou sur animation@port-vendres.com

LES SPECTACLES

La troupe de théâtre enfants et ados «Les Indémo'diables» vous invite le **19 Juin 2021** au ciné-théâtre Vauban avec deux représentations tout public. Venez découvrir le théâtre avec Le roi Lion, Hua Mulan fleur de magnolia suivi d'une énigme policière. Entrée au chapeau...



LES FÊTES

Mercredi 23 juin 2021 :
Feux de la Saint Jean

Vente de Ramallets par la Vigatana portvendrenca. Arrivée de la flamme par le vélo club. Lecture du message de la St Jean en catalan et français devant l'Hôtel de Ville.

Dimanche 27 juin 2021 à 11h :
Messe de la Saint Pierre en musique avec Coblà.



NOUVEAU !
Tous les Mardis et Samedis :
Marché Hebdomadaire
Place de l'Obélisque

BRÈVES DES ASSOCIATIONS

À l'eau avec Les Dynamiques

L'association sportive Les Dynamiques reprend les cours d'aquagym tous les lundis à 14h30 plage de l'Oli. Les cours de gym (mardi 10h30, mercredi et vendredi 18h) et de Pilates (lundi 18h et jeudi 10h30) se dérouleront en extérieur au stade jusqu'à la fin de la saison.



Contactez le 06 78 99 79 34
Facebook : Les Dynamiques 66

La Vigatana

Fidèle à la tradition malgré tout, la Vigatana portvendrenca sera de retour pour Sant Joan et vous proposera les petits bouquets porte-bonheur ou ramallets.



Rendez-vous le 23 juin à partir de 17h30 sur les quais ou sur les places. Que vagi bé.

PARLEM CATALÀ

Trois proverbes et dictons qui nous parlent de la Saint Jean :

«A l'estiu tota cuca viu ; per Sant Joan tot es fa gran.»

En été tout insecte vit ; pour Saint Jean tout grandit.

«Les herbes de Sant Joan tenen virtut tot l'any.»

Les herbes de Saint Jean gardent leurs vertus tout l'an.

«La nit de Sant Joan és la més curta de l'any»

La nuit de Saint Jean est la plus courte de l'an.

PAROLE À L'OPPOSITION

«Le maire se présente aux élections départementales. Il avait pourtant annoncé en Février dans l'Indépendant qu'il ne se présenterait pas afin d'accorder la priorité à la gestion de la commune. Son argument : il doit contrôler les 40% de Port-Vendres qui appartiennent au département. Mais d'où vient ce chiffre invérifiable ? Encore des mensonges !»